

# Catégorie U11 - Saison 2023/2024

## Règlement

### Article 1 – ENGAGEMENT DES EQUIPES

- Chaque équipe engagée devra renseigner son éducateur(trice) ou dirigeant(e), **licenciés(es) à la FFF**, sur FOOTCLUB. **Une équipe = un responsable identifié sur FOOTCLUB.**

### Article 2 – COMPOSITION DES EQUIPES

- Chaque équipe pourra aligner 12 joueurs (8 titulaires et 4 suppléants), **licenciés(es) à la FFF**
- 2 personnes peuvent être sur le banc de touche maximum. Elles doivent obligatoirement être licenciées à la FFF et inscrites sur la feuille de match

**Surclassement** : L'équipe ne peut comporter plus de trois licenciés (ées) U9 par équipe U11

**Mixité** : Les licenciées féminines U12F peuvent participer aux matchs de la catégorie U11 sans limitation de nombre

**Mutés** : L'équipe ne peut comporter plus de quatre mutés (dont maximum 2 joueurs mutés hors période). Réf : art.80 des règlements généraux de la LBF

#### ***Composition des équipes lorsqu'une équipe d'une division supérieure ne joue pas :***

Lorsqu'une équipe de division supérieure ne joue pas un match officiel le même jour ou dans les 24 heures (sauf cas de match à rejouer), tout joueur ayant participé au dernier match officiel de cette équipe ne peut participer à une compétition officielle avec une équipe de division inférieure.

### Article 3 – PROTOCOLE / ARBITRAGE

- Avant et après les rencontres, les joueurs, arbitres et encadrants doivent suivre le Protocole Esprit Sportif en se serrant la main
- **Arbitrage au centre** : cf « Article 7 - Organisation des rencontres »

### Article 4 – GENERALITES DU REGLEMENT

- Le règlement de ces rencontres tel qu'il est prévu dans la brochure officielle concernant la réglementation de ces rassemblements, sera intégralement appliqué (cf. document FFF sur les modalités de pratiques)
- **Tous les cas non prévus seront réglés par la Commission Départementale U11-U13**
- Les réserves et réclamations seront jugées par la Commission « Litiges et contentieux » du District
- **En cas de changement d'horaire** : le club recevant doit aviser le club adverse ainsi que le responsable de son secteur et cela **au plus le mercredi précédent les rencontres**
- Les rencontres sont prévues **le samedi**
- **Heure officielle de début de rencontre** : horaire fixé lors de la réunion de secteur
- **En cas d'annulation d'une rencontre** (conditions météorologiques, voyage scolaire...) ou **d'un report complet d'une journée**, les matchs **sont reprogrammés par le District d'Ille et Vilaine**
- **Les JOURNEES « COUPE » sont prioritaires** sur le **CHAMPIONNAT**. Les matchs de Coupe sont donc automatiquement reportés au week-end suivant. Le responsable de secteur confirmera le report de la journée, ainsi que le lieu et les horaires

## Article 5 – MODALITES DE PRATIQUE & LOIS DU JEU

L'ensemble des modalités de pratique et des lois du jeu est reporté sur le document « Modalités de pratique et Lois du jeu FAER ».

Ce document est disponible sur le site internet du District d'Ille et Vilaine (rubrique « Documents » puis « Clubs »), auprès de votre responsable de secteur ou de Tanguy CHALM : [tchalm@foot35.fff.fr](mailto:tchalm@foot35.fff.fr)

## Article 6 – DISCIPLINE

Les faits disciplinaires seront jugés par la commission de discipline du District en conformité avec les règlements disciplinaires.

## Article 7 – ORGANISATION DE LA SAISON

Pour la **PHASE DE BRASSAGE** et les **JOURNEES « COUPE »**, chaque équipe présente doit obligatoirement remplir une « **Fiche Equipe** ».

Le club recevant doit remplir une « **Fiche Bilan** ».

Pour la **PHASE DE CHAMPIONNAT**, les deux équipes doivent remplir une « **feuille de match** » et **indiquer au verso de cette feuille, dans la rubrique observation, la réalisation du défi**. Le club recevant doit ENVOYER cette feuille de match au District d'Ille-et-Vilaine de Football avant le MARDI suivant la rencontre. (sous peine d'amende / 5€ par feuille manquante)

**Le club recevant doit également saisir le résultat de la rencontre sur FOOTCLUB.**

### PHASE DE BRASSAGE

Chaque responsable de secteur organise la PHASE DE BRASSAGE selon les engagements des équipes au sein de son secteur. Cette phase se déroule en 4 journées.

Points attribués par rencontre :

Victoire :	3 points
Match nul :	1 point
Match perdu :	0 point
Forfait :	-1 point

**Journée 1 : Samedi 23 septembre 2023**

**Journée 2 : Samedi 30 septembre 2023**

**Journée 3 : Samedi 07 octobre 2023**

**Journée 4 : Samedi 15 octobre 2023**

- Les équipes engagées sont réparties en X poules.
- Les rencontres sont tirées au sort
- A l'issue de ces 4 journées, un classement est effectué

## **PHASE DE CHAMPIONNAT**

### **Première phase :**

- A l'issue de la PHASE DE BRASSAGE, les équipes participent à la PHASE DE CHAMPIONNAT.
- Les équipes seront réparties selon les résultats de brassages dans X groupes et **PAR SECTEUR**.
- Les équipes sont réparties dans des groupes de 6 équipes.
- Cette phase se compose en **5 journées** (novembre à janvier)
- Aucun classement n'est effectué à l'issue des rencontres et en fin de saison

***Journée 1 : Samedi 18 novembre 2023***

### **Seconde phase :**

- Les meilleures équipes de chaque secteur seront invitées à participer à la PHASE CHAMPIONNAT INTER-SECTEUR (5 groupes de 6 équipes).
- Les équipes non présentes en inter secteur seront réparties par groupe de 6 dans leur secteur.
- Cette phase se compose en **5 journées** (Mars à Mai)
- Aucun classement n'est effectué à l'issue des rencontres et en fin de saison

***Journée 1 : Samedi 16 Mars 2023***

## **Article 8 – ORGANISATION DES RENCONTRES**

### **PHASE DE BRASSAGE**

- Le responsable de secteur désigne les clubs recevant les rencontres
- Le club recevant **doit fournir 2 arbitres**
- **Chaque équipe doit fournir 1 arbitre assistant**
- Les équipes participent à des plateaux à **4 équipes**
- Toutes les équipes présentes sur le site se rencontrent
- **Temps de jeu : 1 x 16 minutes**

**A l'issue des rencontres, le club recevant doit impérativement renvoyer la « FICHE BILAN » et les « FICHES EQUIPES » au plus tard le MARDI suivant les rencontres, via l'adresse mail du responsable de son secteur. (sous peine d'amende / 5€ par feuille manquante)**

### **PHASE DE CHAMPIONNAT**

- 1 match par équipe plus 1 défi.
- Le club recevant **doit fournir 2 arbitres centraux**
- **Chaque équipe fournie 1 arbitre assistant**
- **Temps de jeu** : 1 match de 4 x 12 minutes avec une pause de 10 minutes maximum à la mi-temps.
- **Pause coaching** : 2 minutes à la 12<sup>ème</sup> minute et à la 36<sup>ème</sup> minute.
- **Seul le club recevant peut saisir le résultat de la rencontre sur FOOTCLUB.**

**A l'issue des rencontres, le club recevant doit impérativement renvoyer la « FEUILLE DE MATCH » via l'adresse mail : [competitions@foot35.fff.fr](mailto:competitions@foot35.fff.fr)**